



STADE TOULOUSAIN ATHLETISME

SAISON 2025-2026



INSCRIPTION ADULTE

N° Licence :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance : / / Catégorie

Adresse :

.....

Code Postale Ville :

Mail : @

Mobile :

Conformément à la directive administrative du 16 Mai 2024, le certificat médical lors de l'inscription n'est plus obligatoire. Vous recevrez un questionnaire santé à compléter en ligne lors de l'établissement de la licence.

Assurances (Articles L321-1, L321-4, L321-6, du code du sport)

Taille du T-Shirt : XS S M L XL XXL 3XL

1 T-Shirt inclus dans la licence

Fait à, Le / /2025.

Signature

La FFA vous adressera directement votre licence par Mail

Tarifs * annuels en vigueur saison 2025-2026 : Licence compétition «Hors Stade» & « Loisir »

1ere inscription à compter du 23.06.25 Compétition : 250€ Loisir : 230€

175€ par personne pour plusieurs membres de la même famille

Renouvellement licence à compter du 18.07.25 Compétition : 250€ Loisir : 230€

175€ par personne pour plusieurs membres de la même famille

****Les éventuels frais de mutation facturés par le FFA restent à la charge du licencié.**

Mode de Paiement

Chèque	Virement	Liquide	Chèque Vacances	Passeport
--------	----------	---------	-----------------	-----------



Remplir en Lettres Capitales et cocher les cases

Licence N° :

NOM: _____ Nom de naissance _____
 Prénom: _____ Sexe : F M Date de naissance : ____/____/____
 Lieu de naissance: _____ Pays de naissance: _____ Nationalité : _____

(L'Athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à IB dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine)

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Email (obligatoire) _____

Si mineur, Email du représentant légal _____

N° de téléphone (portable) : _____ N° de téléphone (fixe) : _____

Type de Licence choisie : Licence Athlé Compétition Licence Athlé Santé Licence Athlé Running
 Licence Athlé Découverte Licence Athlé Entreprise Licence Athlé Encadrement

Conditions relatives à la prévention de la santé des mineurs: (articles L. 231-2 et D.231-1-1 à D. 231-1-4 du Code du sport)

Pour la prise d'une 1ère licence ou le renouvellement de la licence d'un mineur, le représentant légal atteste avoir rempli, conjointement avec le sportif mineur, le formulaire en ligne relatif à l'état de santé du sportif mineur et atteste avoir répondu «non» à l'ensemble des questions. A défaut, le représentant légal est tenu de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme datant de moins de six mois.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs / autorisation hospitalisation :

- Conformément à l'article R.232-45 du Code du sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je, soussigné,
 en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant
 autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment, un prélèvement de sang.
 - En ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise
 l'hospitalisation de mon enfant en cas de nécessité médicale

Assurances (Articles L 321-1, L 321-4, L 321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de MAIF, assureur :

- aux Clubs : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,26 euro TTC (inclus dans le coût de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport).
 - aux Licenciés : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme. au prix de : 0.7 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée

ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme.

Droit à l'image :

Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

j'accepte l'utilisation de mon image

je refuse l'utilisation de mon image

Loi Informatique et libertés (Loi du 6 janvier 1978) :

Le soussigné est informé du fait que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cl@athle.fr
 Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

J'accepte la transmission des informations

je refuse la transmission des informations

Date et signature du Licencié :
 (des parents ou du représentant légal si le licencié est mineur)

STADE TOULOUSAIN ATHLETISME
114, Rue des Troènes 31200 Toulouse

stadetoulousainathle@gmail.com
stadetoulousainathle.fr



Toulouse, le 23/06 /25



Faire un Don au Stade Toulousain Athlétisme pour soutenir notre Club et son projet sportif pour l'ensemble des licenciés.

POURQUOI FAIRE UN DON :

Vous réalisez une économie sur votre cotisation. Le club bénéficie de financement supplémentaire.

COMMENT ÇA MARCHE ?

La cotisation comprend 3 parties :

- La part **Stade Toulousain Athlétisme** (reversée intégralement à la FFA),
- La part assurance (reversée à la FFA),
- La part Club qui reste au **Stade Toulousain Athlétisme** pour financer le matériel, les déplacements en compétition, etc.

Le **Stade Toulousain Athlétisme** étant une association reconnue d'utilité publique, il peut recevoir des dons et produire une attestation pour défiscaliser. La cotisation (part club) peut ainsi être remplacé par un don d'un montant supérieur qui donnera lieu à une réduction d'impôt.

LES TARIFS AFFILIATIONS SONT AUJOURD'HUI :

Les renouvellements des licences avant le 18 juillet : 190€ compétitions jeunes EA / PO / BE / MI /CA) ; 200€ compétitions adultes ; 190€ loisir ; 170€ famille (par personne).

Les nouveaux adhérents (dès le 23 /06 /25) & les renouvellements de licences après le 18/07/25 : 210€ compétitions jeunes (EA / PO / BE / MI /CA) ; 250€ compétitions adultes ; 230€ loisir ; 175€ famille (par personne).

PRENONS UN EXEMPLE CONCRET :

Téo benjamin en 2024, sera Minime la saison prochaine et ses parents seront imposables sur leurs revenus de 2025. S'ils règlent sa cotisation « normalement », ils paieront 200€ (78€ part FFA + 122€ la part « club »).

Les parents peuvent faire un don.

S'ils versent 250€ (78€ par FFR + 172 € de don au club), le club leur enverra une attestation de don à déclarer aux impôts pour un montant de 172€ ce qui lui permettra de faire une économie d'impôt de 66 % de son don, soit 113€.

Enfinement, en faisant ce don au club, la cotisation lui reviendra à 250€ - 113€ = 137€ au lieu de 200€ !

Si éligible Pass Sport du ministère des sports (voir prise en charge mutuelle ou CE) :

L'athlète 137€ - 50€ = 87€